

FAITS SAILLANTS SUR LE RAPPORT FINANCIER 2022

Chères citoyennes, Chers citoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, il me fait plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2022 et tel que déposé lors de la séance du Conseil municipal du 1^{er} mai 2023.

LE RAPPORT FINANCIER

Les états financiers de la municipalité au 31 décembre 2022 présentent des revenus de fonctionnement de 1 952 000 \$ et des dépenses de fonctionnement qui ont été de l'ordre de 1 573 395 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales tel que l'amortissement, le remboursement de la dette et les affectations, la Municipalité a réalisé en 2022 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 179 436 \$, ce qui porte l'excédent de fonctionnement non affecté à 792 277 \$.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers 2022 ont été audités et présentés par la firme **DANIEL TÉTREAULT, CPA, INC.** L'auditeur indépendant a émis l'opinion suivante :

« À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

APERÇU DES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2022

Administration

Municipalités engagées contre la violence conjugale – appui et implication. Nomination d'un Comité organisateur « La Paroisse Saint-Louis – 150 ans d'histoire » en 2025.

Édifice municipal :

Installation d'un tapis à l'entrée du Bureau municipal, identification de l'Édifice municipal; Installation d'une protection en verre trempé: bureaux à l'accueil*Subvention COVID-19; Système de son et enregistreur; *Subvention COVID-19; Achat d'un ordinateur portable; *Subvention COVID-19 et Lettrage des vitrines portes extérieures du bâtiment à l'avant et à l'entrée principale.

Construction du garage municipal :

Appel d'offres au Système électronique d'appel d'offres du Québec (SEAO) pour la construction de d'un municipal;

Octroi d'aide financière de 78 % au Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipale (PRACIM) pour le garage municipal;

Octroi de contrat pour la construction du garage municipal – Construction du garage municipal; Travaux de remplissage de l'étang à ciel ouvert, l'achat d'un réservoir d'eau pour la Sécurité incendie, travaux de branchement aqueduc-égouts, branchement électrique (génératrice et garage), travaux d'excavation pour le nouvel accès au stationnement du garage.

<u>Transport – Voirie et Travaux publics</u>

Entretien des véhicules : réparation du camion 10 roues, achats de pneus pour les véhicules Installation de lumières de sécurité sur un camion, achat d'une remorque pour le tracteur à gazon-entretien paysager; Travaux de ponceau rue Saint-Martin – Branche 3 de la décharge 25; Nettoyage de fossés : rue Richard; Nettoyage de fossé : Bord-de-l'eau-Ouest :Travaux de pompage – ponceau Bord-de-l'eau-Ouest et travaux de pompage des pluviaux dans le noyau villageois, Travaux de rechargement : Chemin des Allonges; Travaux de rapiéçage et de scellement de fissures sur les chemins, Embauche - journalier au Service des Travaux publics.

Parcs et terrains de jeux

Installation d'un bloc sanitaire situé au parc de l'Édifice municipal, Aménagement d'un muret – boîte à fleurs au contour du pied de l'afficheur électronique, achat de deux fontaines à boire, achat de tapis de shuffleboard pour le Centre des Loisirs;

Sécurité publique

Appui à la demande de la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue relative à l'achat du terrain (lot 4 512 582 de la Municipalité de Massueville) pour le projet de l'agrandissement de la caserne;

<u>Urbanisme</u>

Signature d'une entente pour le service régional d'inspection en bâtiment et en environnement;

Loisirs et Culture

Fonds de développement rural – Dépôt du projet – Réaménagement du Parc du Centre communautaire:

Nomination : Nouvelle responsable Bénévole à la Bibliothèque;

Demande de subvention Nouveaux horizons pour les aînés pour l'aménagement des salles communautaires.

Tel que mentionné à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici le détail de la rémunération versée aux élus pour l'année 2022.

RÉMUNÉRATION ÉLUS			
MAIRE			
Salaire de base	Allocation	Salaire annuel	
10 339.13 \$	5 168,39 \$	15 507,52 \$	

CONSEILLER		
Salaire de base	Allocation	Salaire annuel
3 446,38 \$	1 722,80 \$	5 169,18 \$

L'ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Au 31 décembre 2022, la dette à long terme de la municipalité était de 2 954 638 \$ en augmentation de 565 906 \$ par rapport au 1er janvier précédent et dont la charge est répartie de la façon suivante :

À la charge de l'ensemble des contribuables : 1 812 789 \$
À la charge d'une partie des contribuables : 385 023 \$
À la charge du gouvernement du Québec : 1 190 288 \$
Excédent accumulé affecté au remboursement : 151 600 \$

En conclusion, le rapport financier au 31 décembre 2022 démontre que la municipalité est en bonne situation financière.

Je remercie tous les membres du conseil municipal et tous les employés de la municipalité pour leur collaboration.

Yvon Daigle Maire

Rapport présenté lors de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Louis tenue le 5 juin 2023.

Joscelyne Charbonneau Directrice générale et greffière-trésorière